

CIL Cap Brun – Petit Bois

Villa "Tamaris"
1358, boulevard Jean-Baptiste Abel
83000 Toulon

Compte-rendu de réunion

Conseil d'Administration du vendredi 20 septembre 2019

Le conseil d'administration s'est réuni au domicile de Jeanine de Ganay, le vendredi 20 septembre 2019 à 18h00

Étaient présents et ont signé la liste d'émargement les 13 administrateurs suivants :
Jacques BOUTET, Lore-Lise BRÉGAL, Marie-Danièle CORNE, Fleur COUTARD, Jeanine DE GANAY, Patrick DOUCET, Michel HÉGER, Guy LE ROUX, Arnaud LOUIS, Julien MARI, François-Régis PORQUET, Claude TÉQUI et Sandrine VENTON

Étaient excusés : Aline CROS, Marcel FAIVRE-CHEVRIER, Gérard GACHOT et Didier GESTAT de GARAMBÉ

*

* *

L'ordre du jour, en date du 11 septembre 2019, portait sur les points suivants :

1) Fonctionnement du CIL

- Présentation des 2 nouveaux administrateurs suite AG du 06/06/2019 : Arnaud Louis et Julien Mari
- Bilan et remerciements pour les 3 derniers événements du CIL : Vide-greniers, Repas de quartier et AG
- Election du nouveau bureau suite à l'AG et nomination des responsables et suppléants des 8 secteurs du CIL
- Proposition des futures dates de réunions et du calendrier "officiel"

2) Actions menées, en cours ou à mener

- Présentation du dossier de l'anse Magaud et l'anse Méjean (suite AG 2019)
- Envoi d'un mail à la Mairie pour faire le point sur les actions demandées depuis la dernière AG et non encore effectuées à ce jour
- Point sur les problèmes relationnels entre la Mairie et la Fédération des CIL de l'Est-Toulonnais depuis le début de l'été, par Jacques Doucet

3) Courriers reçus

- Mail du 29 juin : dysfonctionnement du feu à l'angle Av de la Résistance / Chemin de la Serinette (traité par les services de la Mairie)
- Mail du 1^{er} juillet : vol de la plaque à l'entrée du Chemin Fabry (traité par les services de la Mairie)
- Mail du 6 juillet pour rendre compte de la réalisation des 7 panneaux de signalisation "Feux interdit" selon plan envoyé par Mr Corbier (suite demande lors de l'AG)
- Mail du 09 juillet pour rendre compte de la réalisation de la peinture de la ligne du STOP entre le chemin de la Bie Basse et la jonction du Fort du Cap Brun
- Réception de la modification n°5 du PLU
- Copie de la lettre de Michel Heger à la Mairie pour demander l'élagage des palmiers de la place 18 juin
- Mail de M. Pierre Monniot en date du 25/06 au sujet de l'état de la toiture de la chapelle du Cap Falcon
- Mail de Mme Françoise Demuyter en date du 05/09 au sujet de la limitation de vitesse à 30km/h dans le chemin de la Batterie Basse
- Mail et rencontre avec héritier domaine Ellès, Bd Pezetti = M. André Ellès qui nous donne des

informations sur la suite du projet immobilier, Bd Pezetti

- Mail informant de l'accès à l'exposition itinérante "du paysage littoral vu depuis la mer" réalisée par la DREAL, l'ARPE, le Conservatoire du littoral et MALTAE avec les photographies de Jean Belvisi

4) Réunions à venir

- CA de la Fédération des C.I.L de l'Est Toulonnais le jeudi 19 septembre 2019 à 17h30.
- Invitation à la Journée Mondiale d'Alzheimer le 21 septembre 2109 (salle Mozart)

5) Tour de table : propositions et sujets d'intérêt divers

*

* *

1) Fonctionnement CIL :

- En préambule, Claude Téqui adresse un grand remerciement à Jeanine pour l'accueil chaleureux qu'elle réserve au CA dans sa propriété.
- Elus au cours de l'AG de juin 2019, les 2 nouveaux administrateurs se présentent au CA :
 - Arnaud LOUIS est toulonnais. Il est âgé de 47a. Il est professeur d'EPS (Education Physique et Sportive) dans un établissement de Marseille. Il habite rue Diane. Il est à l'origine de la création d'une ASL (Association Syndicale Libre) regroupant les 11 propriétaires de la rue Diane. Il a rejoint notre CIL car il est très attaché à la qualité de vie de notre ville et de notre quartier en particulier. Il souhaite faire avancer les dossiers sur l'environnement, la circulation, la voirie, les moyens de transport, etc. Très attaché également à la mise en valeur du patrimoine.
 - Julien MARI est âgé de 45a. Il habite à l'anse Méjean. Il est à la recherche d'un emploi. En tant que riverain de l'anse Méjean, il est confronté aux problèmes quotidiens relatifs à la surfréquentation de l'anse par les gens extérieurs mais aussi aux difficultés pour les habitants d'y vivre sereinement. Il a rejoint le CA pour traiter cette problématique de l'anse Méjean mais il est aussi volontaire pour faire avancer tous les dossiers dont le CA discute à longueur d'année.
- Claude Téqui fait un rapide bilan des 3 événements organisés par le CA en juin 2019 : il remercie les membres du CA pour la réussite du vide-greniers, la qualité de l'AG et adresse ses félicitations à Sandrine pour la parfaite organisation du repas de quartier.
- L'élection du bureau a lieu à la suite de notre dernière Assemblée Générale. Sont reconduits à l'unanimité :
 - Claude Téqui : Président
 - Jeanine de Ganay et Michel Héger : Vice-Présidents
 - François-Régis Porquet : Secrétaire
 - Didier Gestat de Garambé : Secrétaire-adjoint
 - Sandrine Venton : Trésorière
 - Jacques Boutet : Trésorier-adjoint
- Les responsables des 8 secteurs et les adjoints sont désignés de la façon suivante :

A - Farrère/Résistance	Lore-Lise Brégal	Michel Héger (adj)
B - Petit Bois	Arnaud Louis	Sandrine Venton (adj)
C - La Calade/Montzey	Guy Le Roux	Aline Cros (adj)
D - Fabry/Baratier	Jacques Boutet	
E - Amouretti	Fleur Coutard	Gérard Gachot (adj)
F - Pélican	Marie-Danièle Corne	
G - Littoral/Batterie Basse	Jeanine de Ganay	Julien Mari (adj)
H - Résistance/Magaud	Marcel Faivre-Chevrier	
- Pour des questions d'emploi du temps, les réunions du CA auront dorénavant lieu le **lundi soir de 17h45 à 19h00**, toujours au YCT (Yacht Club de Toulon).

2) Actions menées, en cours ou à mener :

- Sur le dossier que le CIL présentera aux élus à notre prochaine AG = réhabilitation et aménagement des anses Magaud et Méjean, Claude Téqui informe le CA de ses premiers contacts avec les autorités maritimes : celles-ci sont à priori favorables à une restriction de circulation et de mouillage dans les 2 anses afin de préserver les espèces végétales menacées (posidonies) et de limiter toutes sortes de nuisances actuelles (sonores, pollution, ancrages...). L'idée est d'interdire le mouillage des bateaux, voiliers, yachts, etc. dans la bande des 300m et de simplement laisser la place à un chenal balisé pour les annexes et embarcations de type "zodiac". Ses contacts avec les services de la Mairie de Toulon sont également positifs et semblent accréditer les idées de solutions proposées ci-dessus.
- Les demandes faites au nom du CIL sont systématiquement relancées par Claude Téqui auprès du service de Mme Feunteun et font l'objet d'un suivi. Dernièrement, nous avons constaté avec satisfaction la mise en place d'un passage piéton au bas de l'accès aux parkings des plages de la 4^o anse qui était une demande du CIL.
- Patrick Doucet, représentant avec Claude Téqui, notre CIL auprès de la Fédération des CIL de l'Est toulonnais, fait un compte-rendu au CA de l'historique des relations entre le bureau de la Fédération, M. Le Maire Hubert Falco et Mme la Députée Geneviève Lévy, en particulier :
 - Après des échanges de courriers "houleux" cet été au sujet d'un manque supposé d'indépendance de la part de la Fédération et de son Président Alain Evin, il semble aujourd'hui que la situation s'apaise. Mme Lévy ayant convenu que des malentendus sont à l'origine de ces frictions. Elle souhaite que les relations se normalisent et est intervenue en ce sens, pour que par ex. le local dédié par la Mairie à la Fédération soit à nouveau disponible et que l'apport de la subvention jusqu'à présent accordée à la Fédération soit maintenu.
 - Patrick Doucet indique par ailleurs au CA que la Fédération des CIL de l'Est toulonnais a mis en place les 5 commissions suivantes pour lesquels elle recherche des volontaires. Si intéressé, prière de se rapprocher de Patrick ou Claude :
 - Urbanisme
 - Marine
 - Sécurité
 - Transport
 - Environnement
 - Claude Téqui profite de ce point pour rappeler au CA le principe de neutralité et d'indépendance qui sied à une association comme notre CIL afin de lui garantir une autonomie de fonctionnement et de parole.
- Le syndic "SYNEO", représenté par M. Eric Roger, son Directeur d'Agence, a fait parvenir au CIL une demande d'adhésion groupée pour l'ensemble des 77 appartements de la résidence "Le BRASILIA", au 215 bd Martille. Une proposition d'adhésion avec tarif spécial de 5€ par appartement lui a été faite en retour. Nous attendons sa réponse et la cotisation correspondante.

3) Courriers/emails reçus :

- Les sujets listés à l'ODJ sont détaillés à l'attention du CA
- Claude Téqui indique qu'un "héritier" de la propriété Ellès, bd Pezetti (au-dessus de la place Baratier) : André Ellès, a pris contact avec nous en juin 2019 pour d'abord nous informer que le projet immobilier de SCI Méditerranée (PROMOGIM) prévu pour 2 immeubles d'un total de 35 appartements + commerces et bureaux avait été annulé suite à son intervention. En tant qu'héritier, il nous explique que son intention est au contraire de favoriser avant tout les commerces et services de proximité. Pour cette raison, il cherche à rentrer en contact avec les résidents du quartier et donc le CIL + commerçants + médecins, infirmiers, kinés etc... afin de finaliser un projet incluant le bâtiment de l'ancienne épicerie. Un centre médical est à l'ordre du jour. Pour tout renseignement sur cette question, prière de contacter M André Ellès directement (coordonnées disponibles auprès de FR Porquet).

4) Réunions à venir :

Calendrier prévisionnel de nos prochaines réunions et événements :

- Réunions du CA (ATTENTION : Le lundi à **17h45** au Yacht Club – anse Tabarly) :
 - lundi 18 novembre 2019
 - lundi 16 décembre 2019 (distribution des vœux + formulaire adhésion aux resp. de secteurs)
 - lundi 6 janvier 2020 (galette)
 - lundi 10 février 2020
 - lundi 9 mars 2020
 - lundi 6 avril 2020
 - lundi 11 mai 2020

- Assemblée Générale 2020 :
 - lundi 08 juin ou jeudi 11 juin 2020

- Vide greniers :
 - dimanche 14 juin 2020

- Repas de quartier :
 - vendredi 26 juin 2020

5) Tour de table :

- Sur le sujet des effectifs de l'école publique de la place Baratier, Fleur Coutard déplore le manque de places en école maternelle, rejoint sur ce point par Julien Mari. Claude Téqui se propose de rencontrer la Directrice de l'école maternelle sur cette question des effectifs et d'en faire un compte-rendu à la prochaine réunion de CA.
Fleur signale à nouveau le dépôt "sauvage" régulier de déchets devant les containers bd Amouretti, là où il est pourtant spécifié que c'est interdit. Le CA fait le même constat à plusieurs endroits malheureusement comme devant les containers de l'avenue de la Résistance (après la place Baratier en descendant vers Toulon).
 - ➔ Ce point sera signalé aux services de Mme Feunteun. Faudra-t-il demander la mise en place d'un système de vidéosurveillance devant les points de collecte ?

- Louis Arnaud s'inquiète des problèmes de circulation à venir dans le secteur chemins de Montzey et St Marc suite aux constructions d'immeubles. Il suggère que l'on réfléchisse à la mise en place de sens uniques ou circulation alternée pour fluidifier le trafic.
Demande une augmentation de la fréquence de passages des services de propreté dans notre quartier.
 - ➔ Ces points seront signalés aux services de Mme Feunteun (à évoquer aussi au cours de la visite de quartier ?)

- Marie-Danièle Corne signale des lampadaires HS, place Baratier.
 - ➔ Ce point sera signalé aux services de Mme Feunteun.

- Julien Mari dresse une liste des problèmes qu'il rencontre au quotidien en tant que résident de l'anse Méjean : Pbs de déchets, de stationnement, d'hygiène, d'odeurs de refoulement, de chats, de dépôts sauvages, de circulation chemin de la Batterie Basse, de sécurité (bornes incendie), etc...
Sur cette question spécifique concernant l'anse Méjean, qui est à l'ordre du jour de notre prochaine AG, Claude Téqui propose à Julien Mari de présenter au prochain CA, un document le plus complet possible sur toutes ces problématiques et si possible avec des solutions envisageables (FR Porquet propose son aide à Julien pour finaliser informatiquement ce document).

- Sandrine Venton signale au CA que des adhérents au CIL n'ont toujours pas vu le chèque de leur cotisation débité sur leur compte bancaire.
 - ➔ Ce point sera vu avec Marcel Faivre-Chevrier pour vérification

*
* *

Prochaines dates à retenir :

- **Lundi 18 novembre 2019, 17h45** : réunion du CA à 17h45 au YCT

Toulon, le 26/09/2019

François-Régis PORQUET
Secrétaire du CIL

Claude TÉQUI
Président du CIL